Passif	31/03/04
Autres fonds propres :	
Avances conditionnées	
Total	
Provisions pour risques et charges :	
Provisions pour risques	45 978
Provisions pour charges	11 622
Total	57 600
Dettes :	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 383 901
Emprunts et dettes financières diverses	196 170
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Fournisseurs, comptes rattachés	1 220 668
Dettes fiscales et sociales	232 360
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés.	
Autres dettes	
Produits constatés d'avance	
Total	3 033 100
Ecarts de conversion passif	
Total général	4 109 322

83919

SANEF

Société anonyme à conseil d'administration au capital de 48 322 268,08 €.
Siège social : 100, avenue de Suffren, 75015 Paris.
632 050 019 R.C.S. Paris.

Additif à la notice légale publiée au *Bulletin des Annonces légales obligatoires* du 11 mars 2005, pages 2617 et 2618.

Les réservations et souscriptions dans le cadre de l'offre à prix ouvert, du placement global garanti et de l'offre réservée aux salariés ont été effectuées du 10 mars 2005 au 22 mars 2005 inclus.

Prix des actions offertes. — Le prix de souscription des actions nouvelles offertes dans le cadre de l'offre à prix ouvert a été fixé le 23 mars 2005 à 40 € par action. Le prix de souscription des actions nouvelles offertes dans le cadre du placement global garanti et de l'option de surallocation a été fixé le 23 mars 2005 à 41 € par action. Le prix de souscription des actions nouvelles offertes dans le cadre de l'offre réservée aux salariés a été fixé le 23 mars 2005 à 32 € par action. Les actions nouvelles offertes dans le cadre de l'offre à prix ouvert, du placement global garanti, de l'option de surallocation et de l'offre réservée aux salariés portent jouissance au 1er janvier 2005 étant précisé que (i) ne constituent pas des dividendes au titre de l'exercice 2005 les dividendes mis en distribution par l'assemblée générale mixte extraordinaire et ordinaire du 2 mars 2005 pour un montant total de 38 907 600 € et mis en paiement le 7 mars 2005, et (ii) la distribution exceptionnelle décidée par la même assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire pour un montant total de 100 000 000 € et mise en paiement le 7 mars 2005 ne bénéficie qu'aux seules actions existantes à la date de ladite assemblée générale mixte.

Prospectus. — Des exemplaires du prospectus ayant reçu le visa de l'Autorité des marchés financiers nº 05-136 le 9 mars 2005, composé d'un document de base enregistré par l'Autorité des marchés financiers le 10 février 2005 sous le nº I.05-018, d'une actualisation du document de base déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers le 16 février 2005 sous le nº D.04-1611-A01 et d'une note d'opération, sont disponibles sans frais auprès de la société au 100, avenue de Suffren, 75015 Paris, et sur son site Internet (www.sanef.com) ainsi que sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org) et auprès des établissements financiers introducteurs. Les termes définitifs de l'offre ont été rendus publics par voie de communiqué de presse en date du 23 mars 2005.

Objet de l'insertion. — La présente insertion est effectuée en vue de l'admission aux négociations sur le marché Eurolist by Euronext :

— De la totalité des 69 734 126 actions existantes composant le capital social de la société ;

— De 20 718 210 actions ordinaires nouvelles provenant d'augmentations de capital réalisées dans le cadre d'un placement global garanti comprenant un placement institutionnel en France et hors de France et d'une offre à prix ouvert en France ;

— D'un nombre maximal de 1 531 480 actions ordinaires nouvelles à provenir d'une augmentation de capital résultant de l'exercice éventuel des bons de souscription d'actions émis au bénéfice de CCF, agissant au nom et pour le compte des établissements garants du placement global garanti, afin de couvrir d'éventuelles surallocations d'actions ;

— D'un nombre maximal de 1 562 500 actions ordinaires nouvelles à provenir d'une augmentation de capital réservée à certains salariés de Sanef et de certaines se ses filiales.

Le nombre définitif des actions à provenir des augmentations de capital à réaliser dans le cadre de l'option de surallocation et de l'offre réservée aux salariés feront l'objet d'avis complémentaires à la présente notice.

HENRI JANNET :
Le directeur général,
faisant élection de domicile au siège social de la société.

84652

BONS, OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES

ACTIELEC TECHNOLOGIES

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital social de 14 271 156 €.
Siège social : 25, chemin de Pouvourville, BP 74215, 31432 Toulouse Cedex 04.
542 080 791 R.C.S. Toulouse.

Objet social. — La société a pour objet en France et dans tous pays :

— L'étude, la conception, la réalisation et l'entretien d'après vente de systèmes mécaniques, hydrauliques, électriques, électroniques ;

— Toutes opérations de quelque nature qu'elles soient se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en faciliter le développement, la réalisation ou la commercialisation ;

— La concession, la franchise de toutes marques, brevets, produits ou services et plus généralement la participation de la société à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes et ce par tous moyens notamment par voie de création de sociétés nouvelles, apports, fusions, alliances ou sociétés en participation ;

— La gestion de son portefeuille titres ainsi que toutes opérations mobilières ou immobilières et prestations de services s'y rapportant ;

— La fourniture de prestations en matière notamment, juridique, financière, comptable, administrative, d'organisation et de gestion, de communication, de marketing et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à toute activité similaire ou connexe.

Date de constitution et durée. — La durée de la société, initialement fixée à cinquante années, à compter du 27 septembre 1907, jour de sa constitution, a, par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 18 décembre 1956, été prorogée pour une durée de 99 ans, à compter du 27 septembre 1957, sauf les cas de dissolution anticipée ou de prorogation décidés par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires.

Exercice social. — L'année sociale commence le 1er janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Capital social. — Le capital social s'élève à 14 271 156 €, divisé en 19 028 208 actions de 0,75 € nominal chacune, entièrement libérées et toutes de même catégorie.

Capital potentiel. — L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 21 septembre 2004 a délégué au directoire les pouvoirs nécessaires à l'effet d'augmenter le capital social d'un montant nominal maximal de 3 093 750 € par l'émission, avec ou sans droit préférentiel de souscription, successive ou simultanée, en une ou plusieurs fois, tant en France qu'à l'étranger, de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme à une quote-part du capital social.

Ces autorisations sont valables pour une durée de vingt-six mois, soit jusqu'au 21 novembre 2006.

Autres titres donnant accès directement ou indirectement au capital. — Un plan d'options de souscription ou d'achat d'actions a été consenti en 2003 au profit d'un mandataire social, au titre des mandats exercés.

Ce plan d'options de souscription ou d'achat d'actions a été attribué par l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 9 mai 2003, dans sa neuvième résolution. Il a été consenti par le directoire lors de sa réunion du 1er septembre 2003.

Le plan porte sur :

I. Options consenties par la société :

— Nature 1 : Souscription d'actions nouvelles et/ou achat d'actions existantes ;

— Nombre « C » : 240 000 ;

— Date de début d'exercice : 1er septembre 2003 ;

— Echéance : 31 août 2008 ;

— Prix d'exercice : 1,92 ;